

# COMMUNE DE SAMEREY

2011—2014

## Composition des Commissions communales

Le Maire est Membre de droit de chaque Commission. Elles peuvent être présidées par un Adjoint délégué ou par un Conseiller Municipal

DENOMINATION DE LA COMMISSION	Nom de l'Adjoint Délégué ou du Conseiller chargé de présider la commission	Membres Titulaires Et Suppléants
Commission de la Forêt et Commission de la Voirie	Gabriel MOULIN	<u>Titulaires</u> Raymond CHENEVOY Diény DURAND Julien DURAND  <u>Suppléants</u> Fernand LORNET Michel PEYPE
Commission des Affaires Scolaires	Jean-Marie ROSAY	Anthony GAUTHERON Anthony GOULUT
Commission des Travaux	Julien DURAND Gabriel MOULIN	Stéphane BOUVERET Raymond CHENEVOY Diény DURAND Anthony GAUTHERON Anthony GOULUT Fernand LORNET Michel PEYPE Jean-Marie ROSAY

Le Maire est Membre de droit de chaque Commission.

Elles peuvent être présidées par un Adjoint délégué ou par un Conseiller Municipal

# COMMUNE DE SAMEREY

## Mandature 2008—2014

### Composition du CCAS

#### Centre Communal d'Action Sociale

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	Membres désignés au sein du Conseil municipal (4 Conseillers)	Membres extérieurs (4 membres)
<p><b>Président :</b></p> <p><b>Monsieur le Maire</b></p>	<p><b>Dieny DURAND</b></p> <p><b>Julien DURAND</b></p> <p><b>Anthony GAUTHERON</b></p> <p><b>Anthony GOULUT</b></p>	<p><b>Sandrine BOUVERET</b></p> <p><b>Liliane CHENEVOY</b></p> <p><b>Christiane LANDRE</b></p> <p><b>Louis MOULIN</b></p>

**Le Maire est Président de droit du Centre Communal d'Action sociale (C.C.A.S.). Il est composé de huit autres membres. Quatre sont nommés au sein du Conseil Municipal, 4 sont désignés parmi la population (ils doivent représenter les personnes âgées, les personnes handicapées, les mères de famille, les assistantes maternelles, si possible). Le CCAS compte donc 9 membres en tout.**

Le rôle du CCAS consiste à examiner les demandes de secours d'urgence ou d'aide ponctuelle qui peuvent être présentées par les habitants de la Commune. Il n'a plus à examiner les demandes d'aides sociales (aide médicale, Aide aux personnes âgées, tierce personne etc....) qui sont traitées désormais directement par le Conseil Général de la Côte d'Or.

Ses moyens sont très limités. Ils sont constitués principalement de dons.

Le CCAS peut également s'il le décide organiser des petites manifestations pour les personnes âgées, ou les jeunes de la commune.

Actuellement le CCAS de SAMEREY dispose de : **1.344,38 €**

# COMMUNE DE SAMEREY

Mandature 2008—2014

## Désignation des délégués nommés au sein des organismes extérieurs

DENOMINATION DE L'ORGANISME	Nombre de Délégués à désigner	NOMS DES DELEGUES DESIGNES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES « RIVES DE SAONE »</b>	2 Délégués titulaires 1 Délégué suppléant	<b><u>Titulaires</u></b> Marc CHENEVOY Jean-Marie ROSAY  <b><u>Suppléant</u></b> Julien DURAND
<b>COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES (C.L.E.T.C) :</b> Elle calcule les répercussions financières des transferts de compétences que les Communes opèrent sur la Communauté de communes). Cette commission est totalement indépendante de la Communauté de Communes «de Saône» mais le délégué peut être un de ceux qui seront désignés pour siéger à la Communauté de Communes.	1 Délégué	<b><u>Le Maire</u></b> Marc CHENEVOY
<b>SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITE DE LA COTE D'OR (S.I.C.E.C.O)</b> Il s'occupe des travaux d'amélioration de l'éclairage public, d'extension des réseaux électriques etc ... Cet organisme subventionne les communes membres pour leurs travaux.	1 Délégué Titulaire 1 Délégué Suppléant	<b><u>Titulaire</u></b> Gabriel MOULIN  <b><u>Suppléant</u></b> Julien DURAND
<b>SYNDICAT DES EAUX DE LAPERRIERE-SUR-SAONE</b>	2 Délégués Titulaires	<b><u>Titulaires</u></b> Julien DURAND Gabriel MOULIN

# COMMUNE DE SAMEREY

Mandature 2008—2014

## Commission Communale des Impôts Directs

Le Maire est Président de droit de cette commission qui est chargée, à la demande expresse du Service des Impôts de procéder aux réévaluations des propriétés bâties et non bâties de la commune, à la mise à jour du cadastre.

Elle est composée de 6 Commissaires titulaires et de 6 Commissaires suppléants.

Ils peuvent faire partie du Conseil Municipal et également du reste de la population.

La Commission des impôts est renouvelée à chaque renouvellement du Conseil Municipal.

C'est le Conseil Municipal qui doit proposer une liste de Commissaires titulaires et une liste de Commissaires suppléants à Monsieur le Directeur des Services Fiscaux de la Côte d'Or qui les nomme par arrêté (voir dernière Commission ci-joint).

Parmi ces Commissaires, 1 titulaire et son suppléant doivent représenter les propriétaires forestiers de la commune.

1 titulaire et son suppléant doivent représenter les propriétaires de terrains non habitants de la commune.

<i>COMMISSAIRES TITULAIRES</i>	<i>COMMISSAIRES SUPPLEANTS</i>
<b>Serge BAUMONT</b>	<b>Mme Brigitte AMIOT</b>
<b>Gabriel CHENEVOY</b>	<b>Guy BRETON</b>
<b>Claude GAUMIOT</b>	<b>Hubert CHATILLON</b>
<b>Gabriel MINET (Franxault)</b>	<b>Gilbert MILLION</b>
<b>Jean-François ROBERT</b>	<b>Marc SICLET</b>
<b>MME Muriel VOISIN</b>	<b>Bernard VOIRET (St Symphorien)</b>